



Le P'TIT Journal de Brommat

Décembre 2022

Dans ce numéro

TRAVAUX VOIRIE	p2
Récapitulatif 2022	
ENTRETIEN DU PATRIMOINE	p2
TRAVAUX DU DEPARTEMENT	p3
COMMISSION AGRICOLE	p3
COMMISSION BATIMENTS	p3
ECOLE et PERISCOLAIRE	p4
VILLAGE DE VACANCES	p5
ADRESSAGE DU COURRIER	p5
FLEURISSEMENT	p6
SAISON CAMPING ET PISCINE	p6
LE COIN DES ASSOCIATIONS	p6
ADMR	
Le Club des Amis	
DISTINCTIONS	p7
Médaille de la Famille	
Plaque Joseph Bouet	
DEPART A LA RETRAITE	p7
VIGILANCE Fraudes/Arnaques	p8
ENVIRONNEMENT	p9
Electricité	
Eau	
Habitat	
INFOS DIVERSES	p10
Recevoir des infos de la Mairie	
Frelon asiatique	
Regroupement containers OM	
Stations d'épurations	
VŒUX	p10
DEMOGRAPHIE	p11
HISTOIRE ET PATRIMOINE	p11
MEMO	p12

EDITO

Madame, Monsieur,

L'année dernière, à pareille époque j'évoquais, dans notre p'tit journal, cette crise sanitaire qui nous a impactés deux années durant.

Cette année nous a vu affronter une sécheresse comme nous n'en avons jamais connue, et qui a mis à mal les ressources de notre commune, mais aussi du Carladez.

Une bonne gestion assurée par le président de la ComCom et des services de celle-ci, a permis de gérer, même si nous avons été sur le fil du rasoir à quelques reprises. La solidarité du syndicat de l'eau de Laguiole a permis d'éviter la rupture de fourniture d'eau potable.

Annie CAZARD et Vincent ALAZARD, nos deux conseillers départementaux ont permis chacun à leur façon en fournissant de l'eau pour l'un, et en cherchant, pour l'autre, les financements possibles pour combler les frais de transports par camions citernes. Nous devons les remercier, sachant que tous ces frais, non prévus au budget de l'eau, n'auront aucun impact sur les factures d'eau.

S'est greffé à cette problématique, le résultat d'un conflit où un pays en a attaqué un autre pour des prétextes que personne ne comprend. Cela a eu pour conséquences, de faire exploser les prix, et d'impacter beaucoup notre porte-monnaie. Au travers de ce conflit se joue aussi notre avenir, car il est difficile d'imaginer que le monde puisse être dirigé par des autocrates sans foi ni loi.

Tout cela nous amène à un devoir d'économies. La commune s'y prépare en travaillant sur plusieurs axes.

Vous trouverez dans ce p'tit journal, un éventail d'informations qui vous permettront de rester en contact avec les actions menées par vos élus.

La période de Noël que nous allons traverser, doit être un moment de plénitude et de tranquillité qui permettra de nous retrouver pour savourer ces moments particuliers en famille et entre amis.

Je vous souhaite une très belle fin d'année pleine de bonheur.



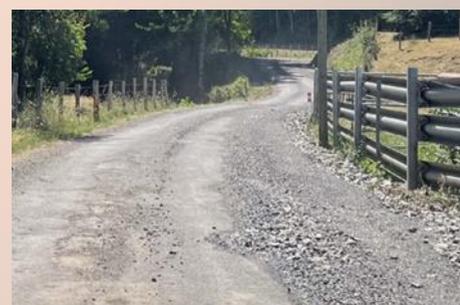
Didier CAYLA

TRAVAUX VOIRIE

travaux réalisés en 2022

Réalisé par :

Route de Pailhès 2ème tranche du Pouget à Pailhès	Réfection de la chaussée Elargissement par busage des fossés Enrochements Il a été nécessaire d'empiéter légèrement sur des parties privées ; cela a été compensé par la réfection des clôtures. Merci aux riverains.	Ent. SOULENQ
Rue de la Bromme et Rue de la Maison Forte	Réfection de la chaussée en enrobé à chaud Reprise des caniveaux Pose de bordures le long de la rivière Reprise des trottoirs	Ent. COLAS
Bourg de BROMMAT	Réfection d'une partie des trottoirs en enrobé à chaud ° Partie de l'avenue du Dr Monzie en partant de la forge jusqu'à la sortie du bourg en direction de Ste Geneviève ° Partie de la rue Francis Issanchou après le virage du monument aux morts, des 2 côtés jusqu'en face de la route de Broussiès	Ent. SOULENQ
Lotissement du Couderc	Réfection partielle de la voirie	Ent. SOULENQ
Bussièrès	Accès à la station d'épuration	Ent. SOULENQ
La Cipièrre	Réfection de la chaussée	Ent. SOULENQ
Pleau	Rebouchage des fissures qui longent les trottoirs	Ent. SOULENQ
Moulin de burée Moulin de Casses	Coupes d'eau	Ent. SOULENQ



Route de Pailhès

La commission voirie est très présente sur le terrain pour programmer les gros travaux, mais également afin de recenser les travaux d'entretien, tels que le curage des fossés, le débouchage des grilles, l'entretien des villages, etc..., cela pour être à l'écoute des habitants et répondre à leurs demandes.

ENTRETIEN DE NOTRE PATRIMOINE

Le pont du Rat a bénéficié d'une restauration devenue plus que nécessaire.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise FOURNIER, reprise des joints, réfection des culées. Nous remercions la Famille Guitard qui nous a permis de renvoyer l'eau sur son bief le temps des travaux. Les abords du pont vont être sécurisés par des rambardes.

POUR RAPPEL :

L'accès de ce pont est interdit à tous véhicules à moteurs, que ce soit, 4x4, motos, quads, y compris les tracteurs.



Avant



Après

TRAVAUX VOIRIE RÉALISÉS PAR LE DÉPARTEMENT

Suite au glissement de terrain sur la route de Thérondels, entre la sortie de Brommat et le Moulin de Burée, le département a réalisé d'importants travaux de voirie, redressement, enrochement, et réfection de la chaussée.

Le nouveau tracé nous offre une route avec plus de visibilité et de sécurité.

Nous remercions les riverains pour leur accord.

Pour finaliser la sécurité de cette route, la commune a également sollicité le département afin qu'il redresse le virage à la sortie de Brommat.

Ces travaux ont été acceptés.

La commune en a profité pour faire enterrer les réseaux et a pris en charge le coût de ces travaux.

L'entrée de Brommat est désormais moins dangereuse.



COMMISSION BÂTIMENTS

Presbytère de Jongues

La création d'une 4ème chambre sous les combles a été réalisée courant septembre avec l'intervention d'entreprises locales.

École

Des travaux de rafraîchissement ont débuté durant les vacances de la Toussaint avec la réfection des peintures de la cantine. Au printemps suivront celles du préau lorsque les conditions climatiques seront favorables.

Piscine

Courant décembre la charpente des sanitaires de la piscine devra être traitée suite à une invasion de capricornes. En fonction des dégâts occasionnés une reprise de la menuiserie est à prévoir pour une remise en état avant le début de la saison 2023.

Grange Bony

Une étude a été réalisée pour 3 des logements de la grange Bony afin de créer des loggias. Ces travaux permettront une meilleure isolation des pièces de vie. En parallèle 2 salles de bains doivent être refaites suite à des problèmes d'infiltration. Ces travaux sont programmés pour le premier semestre 2023.

Buron de Pleau

Une exposition de photos extérieures de Mr Verdier, sur support grand format, « Poésie Hivernale », a eu lieu durant la saison estivale sur le chemin du buron de Pleau. Pour ce faire la pose de panneaux a été réalisée et permettra de futures expositions pour les années à venir.

« En hiver, la neige et les brumes éclairées par la lumière douce du soleil, laissent apparaître l'essentiel. C'est dans ces conditions, que le village apparaît, que les arbres nous laissent apparaître leurs formes étonnantes, et les animaux leur folle envie de vivre ».

Clichés réalisés en Aveyron, Camargue, Japon, Usa.

COMMISSION AGRICOLE

L'année 2022 a été particulièrement sèche. Malgré cela, nous avons pu laisser nos génisses en estive jusqu'au 25 octobre.

La descente se faisant habituellement au 15 novembre, la commission a donc décidé de faire un geste sur le montant facturé par génisse



L'école

A la rentrée 2022-2023, l'école municipale maternelle et élémentaire de BROMMAT accueille 30 élèves répartis en 2 classes, de la petite section au CM2.

1 élève est venu se rajouter à la rentrée de Toussaint.

Rentrée réussie !

Cette année, parents et élèves ont été invités à partager un pot d'accueil apprécié de tous.

Belle initiative de l'APE qui a proposé café et jus d'orange, et la fouace offerte par la mairie.



La semaine du goût



Pour la semaine du goût, Valérie Coudouel a proposé aux élèves, un atelier cuisine en réalisant des roses des sables. Si vous voulez faire comme eux, suivez la recette ci-dessous !

L'école propose plusieurs activités pour 2022/2023.

Des rencontres réparties sur l'année dans le cadre de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} Degré) seront organisées. Le 8 décembre, les élèves iront à Mur de Barrez (si la météo le permet), pour une journée cross qui permettra de réunir des fonds pour l'association "Action contre la faim". C'est un projet proposé en continuité du travail effectué l'an passé avec cette même association.

Pour Noël, il y aura une rencontre avec les écoles de Taussac et de Théronnels, suivi d'un spectacle. Tout au long de l'année, un intervenant animera des séances de musique autour du thème de la nature. L'Association des Parents d'Elèves accueille de nouveaux parents. Mesdames Sarah Foussat - Aurelie Maurel - Virginie Fournier - Elsa Roux - Ketsia Chougrani et Louise Fabre forment une collégiale pour ce nouveau bureau."

Roses des sables

Ingédients pour 6 personnes :

- 100 gr chocolat noir
- 100 gr beurre
- 70 gr sucre glace
- 100 gr corn-flakes

Ustensiles :

- 1 petit saladier
- 1 grand saladier
- 1 fouet
- 1 spatule
- 24 caissettes en papier

Préparation :

1. Mettre dans le petit saladier le chocolat et le beurre en morceaux.
2. Chauffer au micro-ondes 2 mn à 600 watts.
3. Mélanger la préparation au fouet.
4. Ajouter le sucre glace et réserver.
5. Mettre les corn-flakes dans un grand saladier.
6. Verser la préparation chocolat-beurre sur les corn-flakes et remuer avec la spatule.
7. Former à la main des tas et les déposer dans les caissettes.
8. Laisser au frais 3 à 4h.
9. Bonne dégustation !

L'école est inscrite au label « Eco-école »

LES BÉNÉFICES APPORTÉS PAR UN PROJET ECO-ECOLE

Voici quelques exemples des impacts positifs qui peuvent découler de la mise en place d'un projet Eco-Ecole au sein de l'établissement scolaire et autour de lui.

Réduction de l'impact environnemental et économies

Grâce à l'amélioration des équipements (exemple : robinets poussoirs ou limiteurs de débit) et à l'adoption de nouvelles pratiques par les personnels et élèves (développement du tri et du réemploi, lutte contre le gaspillage alimentaire).

Création de liens et coopération

Au sein de l'établissement : meilleure cohésion entre enseignants et direction, renforcement des liens élèves-enseignants et entre élèves avec une diminution des tensions et actes d'incivilité.

Avec des partenaires locaux : renforcement des liens avec les collectivités, les autres établissements du territoire, des associations locales, etc.

Épanouissement et réussite des élèves

Acquisition de nouvelles compétences, hausse de la motivation des élèves, création de nouveaux ponts entre les matières.

Diffusion des bonnes pratiques sur le territoire

Sensibilisation des agents des collectivités, adoption de nouveaux comportements par les parents d'élèves (tri, recyclage, achat de produits locaux, etc.).

Enthousiasme, valorisation et reconnaissance

Valorisation de l'établissement dans les médias, image positive donnée du territoire.

Le pÉRISCOLAIRE

Les activités périscolaires qui avaient débuté l'an passé ont été reconduites, avec quelques petits changements.

Les enfants vont toujours au Ranch.

L'activité théâtre n'a plus lieu, Mme TARRISSE n'ayant pas souhaité continuer.

Pour ce qui est de la musique, nous avons un nouvel intervenant, Mr GOULET, avec lequel les enfants semblent « s'éclater » !!

Le 11 novembre

Lors de la cérémonie du 11 novembre, sous un soleil radieux, les enfants ont chanté la Marseillaise accompagnés de Mr BARBANCE, et en présence des instituteurs.



Le Village de vacances

En collaboration avec les services juridiques du département, à savoir Aveyron Ingénierie, et pour travailler en toute transparence, nous avons rédigé un appel à projet définissant le cahier des charges auquel les candidats à la reprise avaient à répondre.

Était spécifié notamment, que la reprise du village portait uniquement sur la partie ancienne (château, maison du directeur, restaurant, et la grange faisant office de salle d'animations), ainsi que sur l'ensemble des bungalows.

Les candidatures sont analysées par Aveyron Ingénierie, après quoi nous pourrions choisir et désigner un repreneur, (non connu à l'heure où nous imprimons ces lignes), et passer à la partie juridique, à savoir quel type de contrat devra être établi avec le candidat retenu.

Les neuf pavillons plus récents ont été exclus de la reprise, le conseil municipal ayant opté pour une vente à l'unité à des particuliers. Avant cela, il conviendra, de refaire tous les réseaux (électricité, PTT) de borner chaque lot, et de refaire la voirie afin que les futurs acquéreurs soient totalement indépendants. Les nouveaux propriétaires feront leur affaire de la réhabilitation intérieure.

Adressage du courrier

Comme vous avez pu le constater, la pose des plaques de rues et des numéros est terminée. Merci aux agents qui ont assuré la mise en place.

Ces nouvelles dispositions devenues nécessaires, tant pour la distribution du courrier, la livraison des colis, mais aussi pour la rapidité des secours, ont été bien accueillies par la population, même si cela a quelque peu changé nos habitudes.

Il convient maintenant que chacun procède à son changement d'adresse. Pour cela, vous pouvez effectuer votre changement en ligne en vous rendant sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Cela permet de déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et certains organismes privés :

- Fournisseurs d'énergie (EDF, Engie, ENERCOOP)
Pôle emploi
Sécurité sociale : caisses d'assurance maladie, CAF, CNAV, CNMSS, CNRACL, CPAM, MSA, CRAV, Enim, FSPOEIE, Ircantec, Mines, RAFF, SASPA, CARSAT, CGSS, AGIRC, ARRCO,
Service des impôts
Services en charge des cartes grises (SIV : Système d'immatriculation des véhicules)

Précisez l'objet du changement : « modification administrative »

C'est un service gratuit.



FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Le jury du Concours départemental du fleurissement et de l'aménagement du cadre de vie 2022, a décerné à la commune de Brommat le 1^{er} prix ex aequo dans la 3^{ème} catégorie.



Le jury départemental a proposé notre commune au jury régional pour accéder à la première fleur en 2023. Cette distinction est une récompense pour le travail accompli.

BILAN SAISON CAMPING ET PISCINE

Le COIN DES ASSOCIATIONS



L'ADMR INFORME

Une grande avancée pour les salariés de l'ADMR.

Les aides à domicile de l'ADMR du Carladez ont été dotées de voitures de services. Elles vont pourvoir sillonner notre canton au volant de Toyota Yaris Hybride pour se rendre chez nos clients.

Un grand pas en avant pour cette branche qui a été longtemps oubliée. Avec l'arrivée de l'avenant 43 en octobre 2021, le salaire des aides à domicile a été revalorisé. En fonction de leur diplôme reconnu dans la branche, un ECR (Eléments complémentaire de rémunération) est acquis au prorata du temps de travail et qui vient en plus du salaire de base.

Également après 5 ans d'ancienneté, un ECR calculé en pourcentage du salaire de base est revalorisé tous les 5 ans.

Un large choix de formation leur est proposé en interne chaque année. Une évolution de carrière peut être envisagée si elle le souhaite.

L'ADMR du Carladez recherche du personnel diplômé ou non pour compléter son équipe.

Merci de nous faire parvenir un CV et une lettre de motivation par courrier : ADMR du Carladez Maison de Santé Avenue du Cardinal Verdier 12600 MUR DE BARREZ

Ou par mail : carladez@fede12.admr.org

Le CLUB DES AMIS DE BROMMAT

Retour sur l'année 2022 : ça bouge !!

- deux concours de BELOTE les 30 avril (27 équipes) et 10 septembre (41 équipes).
- le 14 mai précédé d'une messe, REPAS DE PRINTEMPS animé.
- le 14 juin SORTIE DE PRINTEMPS à la POTERIE DU DON DU FEL et VALLEE DES DAIMS à JUNHAC (Cantal).
- le 14 septembre SORTIE D'AUTOMNE au Musée Jacques CHIRAC en CORREZE, et ballade en gabarre.
- le 8 octobre REPAS D'AUTOMNE animé.
- le 23 octobre QUINE ANNUEL sans ordinateur ; plus de 160 personnes ont participé.
- UNE NOUVEAUTE s'est invitée en 2022 et prend place désormais : c'est le 7^{ème} ART : le CINEMA ! D'octobre 2022 à juin 2023, une fois par mois le mercredi à 15h, les adhérents se retrouvent devant le grand écran au CINEMUR de Mur de Barrez.
- le 22 octobre GRILLEE DE CHATAIGNES et CIDRE DOUX salle Bruel.
- le 26 novembre APRES-MIDI RECREATIF pour une rétrospective en images des événements de l'année. L'orgue de barbarie, ou limonaire, et l'accordéon ont ponctués les images d'interludes musicaux et chantés.
- Chaque année le Club participe financièrement, à un goûter offert à l'EHPAD de Mur de Barrez à l'occasion de NOEL, et à un don dans le cadre de TELETHON.

Retrouvez le Club sur le site de la Mairie : www.brommat.fr ; suivez le sourire !

PISCINE 2022 :

Nombre d'entrées :
• Juin (du 15 au 30) : 380 dont 98 scolaires
• Juillet : 3 310 dont 88 scolaires
• Août : 3 249 soit : 6 939 entrées

Les écoles qui ont bénéficié des cours de natation :

• Brommat : 7 cours / 63 entrées
• Mur-de-Barrez : 4 cours / 93 entrées
• Collège du Carladez : 2 cours / 30 entrées

Recettes 2022 :
• Entrées piscine 10 697€
• Entrées école/centre de loisirs : 401€
soit : 11 098€

CAMPING 2022 :

Fréquentation	
Mai	274
Juin	108
Juillet	418
Août	667
Septembre	85
Octobre	18
Total	1 570
Recettes : 14 152,50 €	



En 2023, le Club des Amis vous donne rendez-vous en janvier à la salle des fêtes, pour son assemblée générale, et la galette. Une convocation sera envoyée.

DISTINCTIONS



MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE POUR GINETTE MASURIER

En mairie de Brommat, le vendredi 29 juillet, Ginette MASURIER de Pleau, entourée de sa famille, recevait la médaille de la Famille Française, remise par Didier CAYLA maire. Née DELFOUR le 10 janvier 1954 à VEZELS ROUSSY (15), Ginette a épousé Jean-Marie MASURIER le 15 juillet 1972. De cette union sont nés quatre enfants, Marie-Christine, Laurent, Alain et Fabrice, et sept petits enfants sont venus égayer cette belle famille. Le Maire précise que cette médaille récompense depuis 1920, des femmes qui ont eu plusieurs enfants, les ont accompagnés jusqu'à l'âge adulte en leur assurant, à la fois stabilité et amour nécessaires à leur épanouissement personnel, et en leur transmettant les valeurs fondamentales de la vie en société, mais aussi des qualités essentielles : générosité, volonté de transmettre des valeurs.

En adressant ses félicitations à Mme MASURIER, le Maire rajoute : « oui, élever des enfants est une tâche difficile, elle exige des sacrifices et du courage. »

Mme MASURIER, émue, remercie Monsieur le Maire et déclare « c'est un immense honneur pour Jean-Marie et moi-même de se voir remettre cette médaille en récompense d'avoir une belle famille de quatre enfants et de sept petits-enfants. »

Le verre de l'amitié clôturait cette agréable cérémonie.

PLAQUE EN HOMMAGE À JOSEPH BOUET

Dimanche 24 juillet, en présence de la population et de sa famille, une plaque en hommage à Joseph BOUET de la Roquette, était apposée sur la salle des fêtes.

Monsieur le Maire Didier CAYLA, et Pierre MIQUEL ont retracé la carrière de celui qui fut un ardent représentant et défenseur de sa commune et du Carladez en général, à PARIS.

« Joseph BOUET est né à la Roquette le 29 juin 1943, aîné d'une famille de quatre enfants. Il a fréquenté l'école de Cussac tout en aidant ses parents agriculteurs. A l'âge de 16 ans, il a perdu sa mère, et quelques années plus tard son père. Après son service militaire, il rejoint sa tante Mimi à PARIS. Garçon de café, il se fait vite remarquer par ses capacités professionnelles et son esprit d'initiative. En 1967, il épouse Simone BRIAL, enseignante Cantalienne, et de leur union naît un fils, Pierre. Joseph avait une force de vitalité rayonnante et communicative. Il a, avec sa femme, réussi dans les affaires, et notamment dans sa brasserie La Rotonde, rue de La Roquette, et dans toutes les activités qu'il organisait. En 1968, avec ses copains, il se lance dans la création de l'Amicale de Brommat contre l'avis de beaucoup de gens qui ne croyaient plus à l'avenir du folklore et de la célèbre solidarité des Auvergnats de Paris. Le premier banquet réunissait plus de cinq cents personnes ! L'Amicale de Brommat allait être pendant 20 ans la plus florissante et innovatrice des amicales aveyronnaises et du Massif Central. Il a participé à la création de l'Oustal, célèbre maison de l'Aveyron. Il est, devenu membre du conseil d'administration de la Fédération nationale des amicales aveyronnaises, a participé aux journées du terroir aveyronnais de Bercy, à la Nuit arverne et à de nombreux banquets pour représenter le Carladez.

A souligner la générosité de Joseph BOUET qui avait à cœur de redistribuer les bénéfices de son amicale en ajoutant sa contribution aux œuvres caritatives et associatives du pays et de son Carladez.

Alors qu'il embrassait la vie avec frénésie, Joseph a malheureusement rencontré la maladie contre laquelle il a lutté sans lui faire la moindre concession et qui aurait pu le détourner de ses passions et de son dynamisme. Il nous a quittés en février 2004. Nous voulons aujourd'hui pérenniser son nom sur cette salle des fêtes. »

La plaque a été dévoilée par l'épouse de Joseph en présence de sa famille. Un vin d'honneur offert par la municipalité, clôturait cette émouvante rencontre.



L'HEURE DE LA RETRAITE POUR ERIC CANTUEL



Après 27 ans de bons et loyaux services Eric a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} septembre 2022.

A cette occasion, une sympathique réunion était organisée à la salle des fêtes, au cours de laquelle, ses anciens collègues et l'équipe actuelle, le personnel administratif et les conseillers municipaux, avaient tenu à fêter dignement ce départ.

Dans son discours, Monsieur le Maire a souligné la polyvalence d'Eric, et rappelé que les moyens techniques ont bien évolués depuis 27 ans.

La relève est assurée. Eric va pouvoir se consacrer à sa passion au sein du cyclo-club du Carladez. Une cagnotte lui a été remise pour participer à l'achat d'un VTT à assistance électrique.

Bonne retraite !

LES BONS RÉFLEXES FACE AUX ARNAQUES, AUX FRAUDES, À INTERNET

VIGILANCE FACE À INTERNET

Les signaux d'alerte

- Fautes d'orthographe dans les mails
- Offres alléchantes
- Interlocuteurs étrangers
- Faux numéros de téléphone : 004, 00225, 00229, 08.
- Adresses emails trompeuses (tiers de confiance, policiers, avocats, banquiers, etc) avec des messageries gratuites (@hotmail, @yahoo, @laposte, etc)
- Remboursements de trop perçu
- Le phishing : imitation de courriers officiels avec une demande d'informations personnelles (ex : banque, organismes de paiement).

Les gestes à adopter :

- Protégez votre ordinateur : un antivirus, un pare-feu...
- Achat en ligne : sur des sites de confiance avec un paiement sécurisé « https ». Le « s » signifie « secure », soit sécurité ; de même que l'icône « cadenas » en bas de page.

Le vol de votre téléphone portable :

- Ne le prêtez pas à un inconnu.
- Suspendre votre ligne.

Le vol au distributeur de billets :

- Ne pas noter son code secret près de sa carte ?
- Récupérez vos tickets de retrait ou d'achat. Se méfier des personnes vous proposant leur aide.

FRAUDES À LA PETITE ANNONCE

6 conseils pour éviter les pièges

1. Méfiez-vous des offres trop alléchantes. Prenez votre temps, n'agissez jamais dans l'urgence.
2. N'envoyez jamais vos coordonnées de cartes bancaires ou vos coupons de cartes prépayées par email.
3. N'expédiez jamais un colis avant que l'argent soit bien viré sur votre compte bancaire ou votre compte PayPal.
4. Soyez vigilants avec les demandes provenant de l'étranger quand vous ne disposez que d'un contact par email.
5. Recherchez l'email de votre interlocuteur sur un moteur de recherche pour vérifier son identité.
6. Quand vous publiez une petite annonce, masquez les informations qui pourraient être utilisées pour usurper votre identité.

Démarches en ligne

- * Ma gendarmerie en ligne : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
- * Malveillance sur Internet : www.cybermalveillance.gouv.fr
- * Signalement sur Internet : www.internet-signalement.gouv.fr
- * Fraude à la carte bancaire : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526

Vous avez détecté un email suspect ?

N'y répondez pas,
N'ouvrez ni les pièces jointes, ni les liens,
Utilisez la fonctionnalité dédiée de votre Boîte mail pour le signaler.

Vous avez détecté un SMS suspect ?

Ne rappelez pas le numéro du SMS,
Ne cliquez pas sur les liens,
Et transférez ce SMS au **33700** (gratuit)

Numéros utiles

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES
Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
Free Mobile : 32 44
Orange : 0 800 100 740
SFR : 10 23

VIGILANCE ARNAQUE TÉLÉPHONIQUE

Une arnaque téléphonique peut se définir par le fait d'être trompé par un appel manqué par exemple (**ping-call**). Au moment de rappeler ce numéro, le consommateur est directement renvoyé vers un numéro surtaxé sans le savoir. Il s'agit donc d'une arnaque téléphone.

De plus en plus sophistiquées, les **arnaques téléphoniques** façon **ping call** peuvent à présent revêtir des numéros classiques débutant par 01, 06, 03... et le temps d'attente est de plus en plus long. L'objectif de l'auteur d'une arnaque téléphone est de faire passer la personne le plus **longtemps au bout du fil** pour récolter le plus d'argent possible. Ces appels téléphoniques sont généralement facturés entre **1 et 2 euros la minute**.

Il existe également une arnaque téléphonique bien connue, **celle du SMS**. Un numéro court et inconnu assure via un **SMS** que le destinataire est l'heureux gagnant d'une voiture, d'un téléphone ou d'une console de jeux. Pour obtenir le gain il suffit de rappeler un **numéro surtaxé** ou de répondre au SMS, lui aussi surtaxé. Là encore il s'agit d'une arnaque téléphonique assez simple et fréquente.

Les solutions :

La liste rouge

L'une des solutions les plus simples consiste à demander à votre opérateur d'inscrire votre numéro dans une liste rouge. Cela aura pour effet de le faire disparaître des **annuaires et services de renseignements**. Il s'agit d'une **méthode gratuite** et efficace. Pour **lutter contre le démarchage téléphonique**, le gouvernement a mis en place un dispositif particulier, la liste d'opposition Bloctel. Concrètement, vous devez vous inscrire gratuitement sur le site du gouvernement Bloctel.

Quelle solution pour lutter contre le démarchage par SMS, ou courriel ?

Vous avez également la possibilité de **lutter contre le démarchage abusif par texto**. Il vous suffit de copier le message reçu et de l'adresser au 33700. C'est gratuit et entièrement compris dans votre forfait. Pour limiter le spam dans votre boîte mail, il suffit de marquer le courriel reçu comme « indésirable ». Une autre solution est de le signaler à l'association Signal spam.

ENVIRONNEMENT - ÉCONOMIES - EAU - ÉLECTRICITÉ - HABITAT

GESTION DE L'EAU

Après une saison difficile pour nos ressources en eau, on a pu noter, outre l'implication des élus cités dans l'édito, que l'ensemble des habitants ont « joué » le jeu en adoptant les bons gestes : préférer la douche au bain, utiliser le gobelet pour se laver les dents, arroser le jardin à la bonne heure, récupérer l'eau de pluie, réutiliser l'eau au maximum, etc...

La commune souhaite œuvrer en faveur de la gestion de la ressource en eau. Il a donc été décidé de donner un coup de pouce aux habitants, et de mettre en place **une aide financière pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie** :

40 € pour un récupérateur de 500 L à 999 L

90 € pour un récupérateur de 1 000 L et plus

Aide versée en 2023 : voir règlement et modalités auprès du secrétariat de mairie.



AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Depuis 2 ans la Commune octroie une aide de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

La municipalité a décidé de reconduire cette aide pour 2023.

Voir conditions et formalités auprès du secrétariat de mairie.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Depuis le lancement de l'Opération programmée de l'habitat (OPAH) le 7 octobre 2021 par la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène, près de 105 propriétaires ont bénéficié d'un accompagnement technique et/ou financier pour mener à bien leurs travaux d'amélioration de leurs logements.

Pour rappel, l'OPAH permet de réhabiliter le patrimoine habité et vacant en Aubrac Carladez et Viadène pour maintenir la population ou accueillir de nouvelles familles. Ce programme s'adresse aux propriétaires occupants et bailleurs de tous âges et à revenus modestes du territoire. La Communauté de Communes et les partenaires (Agence nationale de l'habitat, Action Logement et Proclivis) se coordonnent pour donner un vrai coup de pouce aux propriétaires qui investissent pour améliorer leurs logements en mobilisant, d'ici 2026, jusqu'à 4,3 M € d'aides à la rénovation.

SOLiHA d'Aveyron, spécialisé dans la rénovation de l'habitat et la recherche de financements, est le prestataire retenu par la Communauté de Communes pour réaliser des temps d'accompagnement sur les projets des propriétaires : conseils techniques, montage des dossiers, mobilisation des subventions, possibilité d'analyser les devis...

BORNE DE RECHARGE POUR VOITURES ÉLECTRIQUES

Soucieuse de participer à l'effort général pour diminuer l'empreinte carbone, la commune a installé une borne de recharge pour 2 voitures électriques en face de la bibliothèque. Elle est en service depuis le 1^{er} décembre.

Pour utiliser le service de recharge Révéo, il suffit de s'enregistrer sur le site internet www.reveocharge.com et commander son badge ou bien utiliser l'application Révéo sur son smartphone. Vous trouverez également sur ce site, la localisation des bornes et la tarification en cours.



ECONOMIES SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une délibération a été prise par le Conseil Municipal pour réduire notre consommation en éclairage public.

Le SIEDA nous a fait une étude personnalisée qui nous permettrait d'économiser environ 19 000 € sur un an soit 48%.

La méthode consistera en l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 6h00 en semaine, et de 00h00 à 6h00 le weekend. Une exception sera faite pour le bourg de Brommat pour la période estivale et pendant les fêtes de fin d'année.

A noter également que les points lumineux isolés ne feront pas partie du dispositif (leur coffret n'est pas programmable).

La mise en place de ce système devrait intervenir dans le 1^{er} trimestre 2023.

Pour les personnes ne pouvant pas prétendre aux aides de l'ANAH, celles-ci peuvent contacter les PNR de l'AUBRAC dans le cadre de l'opération « Rénov'Occitanie ». Il peut accompagner par des conseils neutres et gratuits (financiers, techniques et administratifs).
Mr KURIATA 06 72 26 49 60
eie48@orange.fr

Les permanences :

ARGENCES-EN-AUBRAC | Salle dans la mairie

Deuxième mardi de chaque mois | de 9h30 à 12h30

• **MUR-DE-BARREZ** | Salle dans la mairie

Deuxième jeudi de chaque mois | de 9h30 à 12h30

• **SAINT-AMANS-DES-CÔTS** | Salle de réunion située à côté de la mairie

Premier jeudi de chaque mois | de 9h30 à 12h30

Pour prendre RV : 05 65 70 30 79

INFOS DIVERSES

RECEVOIR DES INFOS DE LA MAIRIE

La Mairie a instauré depuis décembre 2020, un système d'information par SMS destiné aux habitants de la commune (travaux, coupures eau/électricité, fermeture mairie, etc...).

Pour recevoir ces infos vous devez faire la démarche de communiquer votre numéro de portable à la Mairie, et donner votre accord pour recevoir ces SMS.



REGROUPEMENT ET (OU) SUPPRESSION DES CONTAINERS A ORDURES MENAGERES

Lors des années 2023 et 2024, nous devons, soit regrouper ou bien supprimer des containers à ordures ménagères sur le territoire de notre Commune.

Le coût du carburant, les dimensions des véhicules de ramassage qui rendent les manœuvres difficiles, la rentabilisation du matériel et le nombre très important de kilomètres (298 000 kms/an), obligent le SMICTOM à demander à chacune des 42 Communes desservies, de faire l'effort pour concentrer les lieux de dépôt des OM, voire à supprimer certains containers trop éloignés.

Dans certains villages de la Commune non encore définis, les containers seront remplacés par des colonnes aériennes ou enterrées en 2024/2025.

En tout état de cause, chacun et chacune d'entre nous devra faire l'effort pour amener ses sacs en des lieux un peu plus éloignés.

Ces économies, ne permettront pas de diminuer le coût des OM, mais participeront indirectement à moins les augmenter.

Il faut rappeler que le SMICTOM regroupe 42 Communes et 30.000 habitants.

Pour en savoir plus, aller sur le site du SMICTIOM : smictom-nord-aveyron.fr

VŒUX POUR 2023



FRELON ASIATIQUE



Face à la multiplication des nids de frelons asiatiques, et si vous en avez sur votre propriété, vous êtes invités à le faire savoir à vos élus, si sur la voie publique, sinon contacter Mr MADRIGNAC 06 89 68 26 18 (COÛT 120 €)

LES STATIONS D'ÉPURATION

La commune de Brommat est déjà équipée de 4 stations d'épuration de village.

Celles-ci fonctionnent très bien, mais il est à noter que certains usagers continuent à jeter dans leurs égouts, lingettes, plastiques, serviettes, etc.. Cela favorise l'engorgement des canalisations, et peut amener des émanations qui pourraient être vraiment désagréables pour les riverains.

Soyons responsables : les égouts ne doivent recevoir que de l'eau !

DEPOTS SAUVAGES DEVANT LES CONTAINERS A OM

Nous constatons très souvent, trop souvent, des dépôts sauvages de tous ordres devant les containers de Saint Anthime.

Il est rappelé qu'une déchetterie existe sur la Commune de Taussac à 2 km de là et que l'amplitude horaire (voir dans notre mémo en dernière page), permet à chacun et chacune d'entre nous de trouver un créneau d'heure pour se rendre à celle-ci.

Ce genre de dépôt est sanctionné d'une contravention de 2^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 75 € et peut-être un peu de honte de s'être fait prendre...

Vous êtes conviés à la cérémonie des vœux du Maire qui aura lieu le samedi 14 janvier 2023, à 11h00, à la salle des fêtes Joseph Bouet, suivie d'un vin d'honneur.

Nouveaux arrivants

Angélique SABOURIN et sa fille à Jongues
Louise FABRE et Kévin KERENTERFF et leurs enfants à Jongues
Alexandra LOINTIER et ses filles à Brommat
Pierre et Aurélie CURE et leurs fils à Pleau
Jessica GIRBAL et Jérémie MADAULE et leurs enfants à Pleau

Ildemberg SOARES DE ARUDA et Fabiana BRUNO
DA SILVA et leur fils à Brommat
Hélène DELPUECH et Patrick SOULPIN à Bellavista
Monsieur CROZAT à Brommat
Fabien MALROUX à La Roquette
Virginie BRASSAC et Olivier FOURNIER au Brézou

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

CARRIER Joyce fille de Fabien CARRIER et Nadège JAMIRE
MEALLET Ilana fille de Benoit MEALLET et Marine CORRUE
PRADAL Maxime fils de Sébastien PRADAL et Cécile CHAUZY
SAVY Candice fille d'Anthony SAVY et Elsa ROUX

MARIAGES :

ANÉ Julian et FRÉMONT Mylène
FOURNIER Olivier et BRASSAC Virginie
PARAN Patrick et Lydie PELEGRIN
PETROLO Julie et BOIDARD Anne-Laure

DECES

ASTIER Louise veuve GOMBERT
CAUBEL Ernest
CHAZALY Jean
CROS Pierre
DEMOUSTIER Michel
FARREYROL Juliette veuve FOURNIER
GORRY Rolland
GOMBERT Irène
PIGEON Claudine veuve MERCADIER
POULLÉS Marie veuve BRUEL
POUGET Jean-Claude
RIOLS Ginette épouse LABORIE
ROUCHEZ Jean-Marie

HISTOIRE ET PATRIMOINE

LA STÈLE DE PLEAU

Pendant la seconde guerre mondiale, la commune de Brommat a vécu une période d'insécurité et de troubles particulièrement difficiles, jusqu'à la capitulation des unités allemandes basées à Rueyres le 20 août 1944.

Arrivée en 1942, une garnison allemande comprenant environ 260 hommes (canonniers, balloniers et fantassins), a occupé le territoire pour sécuriser les installations hydroélectriques contre d'éventuels bombardements alliés.

Dès lors, les premiers résistants locaux ont commencé à aggraver l'occupant dans sa mission en faisant sauter des pylônes. Par la suite, en 1944, ces résistants ont coopéré avec les organisations de résistance nationale, les FFI, pour obtenir la reddition des belligérants le 20 août 1944.

Hélas, le 29 juillet 1944, un drame s'est produit en fin d'après-midi sur la RD 900 à la hauteur de la scierie Marc lors de la rencontre fortuite de maquisards (6 FFI) avec un groupe d'Allemands venant d'Aurillac sur deux camions.

La voiture des résistants qui venait de vers Thérondels, allait vers Mur de Barrez sur cette même RD 900. Elle était précédée d'un motocycliste. A la vue du convoi, la voiture stoppait, mais une rafale tua le motocycliste et le conducteur du véhicule. Les autres occupants se dispersaient dans un bois proche.

Les deux victimes sont Jacques PITANCE, originaire de la Haute-Loire, et Jean BAYARD de la région de Poitiers.

N'ayant pu rattraper les fugitifs, les Allemands descendirent à la scierie située sous la route et intimèrent l'ordre aux occupants de se retrouver le lendemain matin à 10 heures à l'endroit de l'accrochage.

Le curé du village, mis au courant, se rendit le lendemain matin à hauteur de l'hôtel des Barrages, et intercepta le convoi. Parlant très bien l'allemand, il dialogua avec le responsable du convoi, le menaçant même de ne plus célébrer la messe. Après un long moment d'échanges, le chef de la colonne envoya un de ses hommes voir si la famille était bien présente à l'endroit fixé la veille.

Le soldat revint, confirmant sa présence. Le commandant ordonna alors à ses hommes de faire demi-tour et la famille fut épargnée et un nouveau drame évité.

A la fin de la guerre, une stèle avec la croix de Lorraine fut élevée à l'embranchement de la RD 900 et de la route de Pleau, à la mémoire des deux résistants, Jean BAYARD et Jacques PITANCE ;

Tous les ans, le 8 mai, une gerbe est déposée au pied de la stèle par les anciens combattants.

Merci à Pierre PINQUIER de Pleau qui nous permet par son témoignage, de contribuer à notre devoir de mémoire.



Mémo

secrétariat de mairie

Accueil du Public
Tous les matins : 9h – 12h
Lundi après-midi : 14h – 17h
Les après-midis du Mardi – Mercredi – Vendredi,
permanence téléphonique + possibilité RV
Tél : 05 65 66 00 96
Secrétaires : Magali PETROLO
Nathalie RIOLS
Mail : mairie-de.brommat@wanadoo.fr
Site Internet : www.brommat.fr

urgences

SAMU : 15
POMPIERS : 18

TAXIS

BORY Pierre : 05 65 66 12 99
Taxi du Carladez – GIRAUD Rodolphe
07 68 65 94 27
Taxi SICARI : 05 65 66 32 46

Gendarmerie

05 65 66 63 05
ou 17

Pharmacies

CROZATIER-CLANET : 05 65 66 00 59
Pharmacie de Thérondeles : 05 65 66 18 83

MAISON de santé

Médecins : Drs DUMAS et ALAZARD : 05 65 66 02 31
Dentiste : Dr JADALLAH : 05 65 66 50 70
Infirmières UDSMA : 05 65 66 03 42
Sage-femme : PERNOT Céline : 06 66 03 38 50
ADMR 05 65 66 14 68
Podologue : Marie BOUSSAGOL 05 65 66 32 00
Diététicienne : Aurélie LADOUX 06 88 67 49 72
Psychologues : Ghislaine PEZET 06 49 26 75 86
Marion DELMAS – RV sur Doctolib
Permanence PMI : le 1^{er} jeudi matin du mois 05 65 73 04 00

AUTRES services de santé

Kiné Mme CHAYRIGUES : 05 65 44 06 93
Ostéopathe Mme BERLANCOURT : 06 45 08 23 93
Cabinet infirmier Lacroix-Barrez : 05 65 51 54 42

France services

Sylvie RANVIER
Mur de Barrez - Samayou
Horaire d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi : 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Horaires Déchetterie

Hiver du 1/11 au 31/03 :

Lundi : 14h-16h30
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 14h-16h30
Samedi : 9h-12h

Eté du 1/04 au 31/10 :

Lundi : 14h-17h30
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 14h-17h30
Samedi : 9h-12h



Communauté de Communes Aubrac
Carladez et Viadène 05.65.48.15.04 /
06.33.37.54.08 pointinfoseniors@ccacv.fr

ASSISTANTES SOCIALES

Permanences le jeudi de 9h30 à 11h30
2, rue de Samayou Mur de Barrez
Prendre RV au 05 65 73 04 00

Permanences pour L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Mur de Barrez, à la mairie
le deuxième jeudi de chaque mois
de 9h30 à 12h30



Centre itinérant à Mur de Barrez
le mercredi de 14h à 17h
à la maison du Randonneur
Renseignements : 06 71 92 17 86

TARIFS MUNICIPAUX 2023

Locations de salles :

salle des fêtes : 150 € caution 300 €
salle Bruel : 70 € caution 100 €
grange de Pleau (grande salle) : 300 €
caution 300 €
grange de Pleau (petite salle) : 80 €
caution 150 €

Piscine :

Entrée enfant : 1,50 € - abonnement 10 € (10 entrées)
Entrée adulte : 2,50 € - abonnement 20 € (10 entrées)

Garderie :

1 € le matin - 1 € le soir

Camping

Emplacement : Adulte 6 € - Enfant -13 ans : 3 €
Branchement électrique : 5 € / jour
Caravane + 5m : 50 € / jour

Tipis : nuitée : 55 €

Semaine : mai-juin-septembre : 230 €
juillet-août : 280 €

Taxe de séjour : 0,20 € / pers

